

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, par conférence téléphonique, le 30 janvier 2015, à 13 h.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- Mme Julie Lemieux, conseillère à la Ville de Québec
- M. Robert Miller, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier

Sont absents :

- M. Robert Maranda, conseiller à la Ville de Lévis
- M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans, à titre d'observateur

Sont également présents :

- Mme Myriam Poulin, le secrétaire par intérim
- M. Marc Rondeau, directeur général
- M. Jean-Luc Fortin, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, à titre d'observateur

Ouverture de la séance

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2015-01

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- ✓ Reporter le point 4DG) 7 – Échelles salariales des professionnels
- ✓ Ajouter le point 4ENV) 1 - Participation au Salon international des technologies environnementales Americana 2015

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 décembre 2014

Résolution n° E-2015-02

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 décembre 2014.

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL

- 2 -

Projet de loi no 28 concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et notamment la nouvelle gouvernance régionale

Les membres présents discutent du Projet de loi no 28 concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et notamment la nouvelle gouvernance régionale.

Participation aux audiences publiques sur le projet Énergie Est de TransCanada

Résolution n° E-2015-03

- Autoriser la Direction générale à :
 - inscrire la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) comme intervenant lors des audiences publiques de l'Office national de l'énergie (ONÉ) sur le projet Énergie Est de TransCanada;
 - préparer, en collaboration avec les composantes, un mémoire en vue des audiences publiques de l'ONÉ.

Référence : Rapport décisionnel du 22 janvier 2015

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Table Québec-Québec métropolitain pour l'aménagement et le développement (TQQMAD)

Résolution n° E-2015-04

- Autoriser la Direction générale à convenir, avec les autorités du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et en consultation avec le bureau du président de la CMQ, d'une date de tenue de la prochaine Table Québec-Québec métropolitain pour l'aménagement et le développement (TQQMAD);
- Mandater la Direction générale pour convenir de l'ordre du jour de cette TQQMAD, sur la base du projet présenté en annexe au présent rapport décisionnel.

Référence : Rapport décisionnel du 22 janvier 2015

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Remplacement de la préposée au secrétariat à la Direction générale

Résolution n° E-2015-05

- Procéder à l'embauche de M^{me} Andréane Choinière à titre de préposée au secrétariat à la Direction générale. Son entrée en fonction est prévue le 2 février 2015;

PROCÈS-VERBAL

- 3 -

- Accorder à M^{me} Andréane Choinière un salaire correspondant à l'échelle salariale du personnel fonctionnaire de classe 2 (31 016 \$ à 45 297 \$). L'employée bénéficie des avantages sociaux applicables à ce statut d'emploi.

Référence : Rapport décisionnel du 30 janvier 2015

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Présentation du Chantier Davie

Les membres présents conviennent de la tenue d'une présentation par le Chantier Davie lors du plénier du prochain conseil qui doit se tenir le jeudi, 19 février 2015.

Institut de développement urbain du Québec (IDU)

Résolution n° E-2015-06

- Informer l'Institut de développement urbain du Québec que la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) sera représentée par M. Régis Labeaume, président, M. Gilles Lehouillier, vice président ainsi que M^{me} Julie Lemieux, membre du conseil de la CMQ à la table des acteurs lors du colloque « Québec 2050 », le 10 mars 2015.

Référence : Rapport décisionnel du 22 janvier 2015

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Nouveau site internet – Mise en ligne

Résolution n° E-2015-07

- Autoriser la Direction générale à mettre en ligne le nouveau site Internet de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).

Référence : Rapport décisionnel du 22 janvier 2015

Responsable : Communications et planification

Adoptée à l'unanimité

Demande d'avis du MAMROT sur le projet de règlement n° CR-235-12-2014 de la MRC de Portneuf modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf afin d'attribuer une vocation récréative au site de l'entreprise Village Nature et Plein Air Au Chalet en Bois Rond et de revoir les normes de lotissement applicables

PROCÈS-VERBAL

- 4 -

Résolution n° E-2015-08

- Informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) que la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) est d'avis que le projet de règlement n° CR-235-12-2014 adopté par la MRC de Portneuf est sans impact sur le territoire métropolitain;
- Informer le ministre que le présent avis vaudra également pour le règlement final à être éventuellement adopté par la MRC de Portneuf dans la mesure où il portera sur les mêmes objets;
- Transmettre au MAMOT copie du présent rapport décisionnel ainsi que son annexe.

Référence : Rapport décisionnel du 22 janvier 2015

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Demande d'avis du MAMOT sur le projet de règlement n° CR 236-12-2014 de la MRC de Portneuf modifiant le schéma d'aménagement et de développement visant à délimiter une aire à vocation particulière à l'endroit du site industriel de Sable Marco inc.

Résolution n° E-2015-09

- Informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) que la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) est d'avis que le projet de règlement n° CR 236-12-2014 adopté par la MRC de Portneuf est sans impact sur le territoire métropolitain;
- Informer le ministre que le présent avis vaudra également pour le règlement final à être éventuellement adopté par la MRC de Portneuf dans la mesure où il portera sur les mêmes objets;
- Transmettre au ministre copie du présent rapport décisionnel ainsi que son annexe.

Référence : Rapport décisionnel du 22 janvier 2015

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Participation au Salon international des technologies environnementales Americana 2015

Résolution n° E-2015-10

- Autoriser les dépenses pour la participation de deux représentants de la Communauté métropolitaine de Québec, MM. Steeve Verret et Jean-Luc Fortin, tous deux engagés dans le processus de révision du PGMR, pour assister au Salon international des technologies environnementales Americana qui aura lieu à Montréal, du 17 au 19 mars 2015.

Référence : Rapport décisionnel du 30 janvier 2015

Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL

- 5 -

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2015-11

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 22 janvier 2015, contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1^{er} au 31 décembre 2014 (période 12);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2014;
- c) Une liste qui fait état des dépenses Visa pour les mois de novembre et de décembre 2014.

Référence : Bordereau de dépenses du 22 janvier 2015

Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2015-01 à E-2015-11, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME
PRÉSIDENT

(S) MYRIAM POULIN
SECRÉTAIRE